

Les retraites

Le bilan de la majorité sortante de droite

• Le quatrième rapport du Conseil d'Orientation des Retraites confirme l'échec de la réforme Fillon.

Il laisse également apparaître les effets négatifs de la réforme Balladur de 1993, au temps où Nicolas Sarkozy était à la fois ministre du Budget et porte-parole du gouvernement. Les femmes sont les premières victimes de ces dispositifs.

– **Le financement de notre système de retraite n'est pas réglé.** La branche retraite/vieillesse est en déficit régulier depuis trois exercices : à structures inchangées, celui-ci s'accroîtra dans les années à venir.

– **L'échéance de 2020 peut se révéler catastrophique,** en termes de niveau de retraite, si aucune initiative n'est prise d'ici là. Le télescopage avec la montée en puissance de la dépendance inquiète d'autant plus.

– **Les injustices s'accroissent** tandis que l'on demande aux salariés de cotiser plus longtemps, pour percevoir toujours moins, en raison de la détérioration du calcul de référence et du développement de parcours professionnels chaotiques.

– **La fragilisation du système par répartition est réelle,** à l'aune du développement des dispositifs d'avantages fiscaux concédés aux systèmes parallèles d'épargne individuelle ou corporatistes qui relèvent de la capitalisation. Elle entraîne des disparités de plus en plus marquées.

– **La remise à plat de la réforme Fillon s'impose donc dès 2008.** Il faudra solliciter les partenaires sociaux et discuter avec eux jusqu'au bout. L'une des causes de l'échec de la réforme Fillon réside, dans le refus d'une vraie discussion posant tous les problèmes, y compris sur les indispensables recettes nouvelles.

Les propositions de l'UMP

– continuent d'encourager le développement de systèmes par capitalisation et d'épargne individuelle ou corporatiste, qui aggravent les difficultés du régime général et génèrent de nouvelles inégalités entre salariés d'une part et retraités d'autre part.

– veulent exonérer les heures supplémentaires des cotisations sociales, ce qui aggravera encore le déficit de la sécurité sociale.

– préconisent, sous couvert de libre choix, le recul de l'âge de la retraite, éventuellement jusqu'à 70 ans, sans négociation collective, et alors que les entreprises n'hésitent pas à « se débarrasser » des seniors, qui ne demandent qu'à travailler, parfois dès l'âge de 50 ans.

– se refusent à prendre en compte les critères de pénibilité des métiers, et de dégradations des conditions de travail, préférant recourir à la généralisation de la précarité.

– envisagent la réforme brutale des régimes spéciaux pour mieux occulter le financement de certains régimes particuliers de non-salariés et surtout dissimuler la dégradation en cours du niveau moyen des pensions pour tous.



Nos engagements

- Amorcer, sans tarder, de vraies négociations avec tous les partenaires sociaux, afin de dépasser, au plus vite, les impasses de la loi Fillon de 2003, y compris sur la question du financement. La sollicitation plus marquée des revenus financiers ne pourra pas être éludée.
- Augmenter les petites retraites de 5 % et fixer un minimum de pension garantie s'approchant du Smic pour éviter la paupérisation des personnes âgées. Aujourd'hui, un million de personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté.
- Alimenter régulièrement le fonds de réserve, comme instrument de « lissage », pour pérenniser le système par répartition auquel nous sommes très attachés.
- Conduire un effort vigoureux pour réhabiliter l'emploi durable stable et bien rémunéré de manière à faire reculer la précarité salariale. Le financement des retraites passe aussi par d'autres conditions de travail, une autre qualité de l'emploi, et de la croissance.
- Faire en sorte que la pénibilité des métiers et la précocité des carrières professionnelles soient au cœur de la négociation sociale. L'écart d'espérance de vie selon les catégories socio-professionnelles atteint aujourd'hui 9 ans.
- Mettre en place une vraie sécurité sociale professionnelle afin de conforter l'emploi de qualité pour les seniors et notamment les salariés âgés de plus de 55 ans.

**SUR LE DOSSIER DES RETRAITES S'OPPOSENT
DEUX PROJETS DE SOCIÉTÉ :
L'UN INJUSTE ET À COURT TERME, CELUI DE L'UMP,
L'AUTRE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE,
CELUI DU PARTI SOCIALISTE.**

